

'expectation armée ne garantit pas contre les accidents qui suivent l'avortement incomplet.

L'intervention précoce, pratiquée au début de ces accidents, ne les guérit pas toujours.

L'intervention préventive offre le maximum de sécurité.

Elle a pour objet l'extraction systématique de l'oeuf abortif retenu, dès que l'acte expulsif a cessé. Elle est éclectique dans le choix des moyens et s'adresse suivant les cas, à l'expression manuelle, à l'avulsion avec les pinces fenestrées, à l'écouvillonnage et au curetage. Le curetage pratiqué avec une curette à large bougie, ne présente pas de danger, et il offre sur les autres procédés, l'avantage d'être toujours efficace. Suivi de l'écouvillonnage, il réalise un nettoyage complet et radical.

P. A. GASTONGUAY, M. D.

3, rue Casimir-Delavigne, Paris.

